



REPUBLIQUE TUNISIENNE

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PECHE**

**DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT ET DE LA CONSERVATION
DES TERRES AGRICOLES**

**RAPPORT D'ELABORATION D'UN PLAN STRATEGIQUE AVEC
LES DIFFERENTS PARTENAIRES**

**DS-SLM FAO-GEF
GCP/GLO/337/GFF**

**«AIDE A LA DECISION POUR L'INTEGRATION ET L'EXTENSION
DE LA GESTION DURABLE DES TERRES»**



DECEMBRE 2016

SOMMAIRE

Plan stratégique – Bonne pratique agricole : Agriculture de Conservation

Plan stratégique – Bonne pratique agricole : Agroforesterie

Plan stratégique – Bonne pratique agricole : Compostage et Gestion Organique des Sols

Plan stratégique – Bonne pratique agricole : Amendement Sableux

TDR Consultation Individuelle – Bonne pratique agricole : Agriculture de Conservation

TDR Consultation Individuelle – Bonne pratique agricole : Agroforesterie

TDR Consultation Individuelle – Bonne pratique agricole : Compostage et Gestion Organique des Sols

TDR Consultation Individuelle – Bonne pratique agricole : Amendement Sableux

Liste de présence – Bonne pratique agricole : Agriculture de Conservation

Liste de présence – Bonne pratique agricole : Agroforesterie

Liste de présence – Bonne pratique agricole : Compostage et Gestion Organique des Sols

Liste de présence – Bonne pratique agricole : Amendement Sableux

Photos de la mission du 20/09/2016 au 10/11/2016

Recommandations

PLAN STRATEGIQUE

BONNE PRATIQUE AGRICOLE : AGRICULTURE DE CONSERVATION

PARTENAIRE : INGC

COMPOSANTE 1: EVALUATION de la bonne pratique "Agriculture de Conservation"		Durée	Période d'exécution (Estimation)
<i>Activité 1:</i>	<p>Consultation individuelle pour le diagnostic et l'évaluation de la pratique agricole 'Agriculture de Conservation' en Tunisie (Une étude bibliographique intégrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les types de dégradation, leur étendue et les pratiques agricoles utilisées pour remédier à chaque dégradation dans les gouvernorats concernées par l'étude ; - Diagnostic et évaluation de l'Agriculture de Conservation comme bonne pratique agricole à partir des anciennes études ; - Aperçu sur la localisation et la superficie des exploitations qui utilisent cette technique dans la zone concernée par l'étude et les différents intervenants institutionnels dans le domaine. - Des illustrations (figures, tableaux, cartes et photos) sur l'efficacité et les contraintes d'adoption et d'extension de l'Agriculture de Conservation en Tunisie. - Recommandations et conclusion 	1 mois	Fin Décembre 2016
COMPOSANTE 2: EXTENSION de la bonne pratique "Agriculture de Conservation" (Développement)		Durée	Période d'exécution (Estimation)
<i>Activité 1:</i>	<p><u>Sensibilisation à l'effet de l'AC sur la conservation des sols et de l'eau :</u> Installation dans chaque site (<i>Fernana et Chouarnia</i>) 4 parcelles de démonstration qui vont jouer le rôle de support pour les activités de formation des agriculteurs et technicien.</p>	-	janv-17

Activité 2:	<u>Amélioration des connaissances et formation des agriculteurs:</u> Des journées de terrain et d'information ainsi que des réunions pour les agriculteurs et les techniciens seront organisées autour des parcelles de démonstration ainsi que des visites d'échange entre agriculteurs des deux sites (Ces formations auront pour thème: le réglage de semoirs de semis direct, les rotations, la fertilisation, le contrôle des mauvaises herbes, la gestion des résidus, la fertilité du sol et la lutte contre l'érosion hydrique ainsi que la conservation de l'eau dans le sol)	10 jours	mars-17
Activité 3:	<u>Production et diffusions des connaissances liées à l'AC :</u> Des brochures, manuelles et mini livrets ainsi que des vidéos liées à l'Agriculture de Conservation seront produites. Ils seront destinés à un public diversifié et non seulement pour les agriculteurs	-	sept-17

COMPOSANTE 3: <i>INTEGRATION</i> de la bonne pratique "Agriculture de Conservation"		Durée	Période d'exécution (Estimation)
Activité 1:	<u>Augmenter la conscience sur les bienfaits et le potentiel de l'AC:</u> Des sessions de formations et débats autour de l'AC et son rôle dans la conservation des ressources seront organisés pour les directeurs de la MARHP. Ces sessions et débats seront animés par des experts nationaux ou internationaux	-	2018
Activité 2:	<u>Incitation à l'intégration de l'AC dans les programmes et les stratégies nationales :</u> Préparer des supports d'aide à la décision pour les décideurs sur les bienfaits de l'agriculture de conservation, ces supports doivent être issus des études économiques et doivent fournir des indicateurs chiffrés. Sur la base de ces indicateurs une stratégie peut être fondée. Exemple : le coût d'investissement dans la subvention des semoirs de semis direct et le coût de revient sur la base de la réduction de la consommation de gasoil,	-	2018
Activité 3:	<u>Inciter l'intégration de l'AC dans le cursus universitaire des ingénieurs et techniciens agronomes</u>	-	2018
Activité 4:	<u>Renforcement du tissu associatif autour de l'AC:</u> Préparer et aider les agriculteurs surtout ceux des régions d'intervention du projet à se regrouper autour d'un semoir de semis direct formellement ou informellement de façon à promouvoir et intégrer les bonnes pratiques agricoles dans différentes régions	-	2018
Activité 5:	Elaboration d'un système d'aide à la décision pour l'intégration et l'extension de la bonne pratique agriculture de conservation	-	mars-18

PLAN STRATEGIQUE

BONNE PRATIQUE AGRICOLE : AGROFORESTERIE
PARTENAIRE : ODESYPANO

COMPOSANTE 1: EVALUATION de la bonne pratique "Agroforesterie"		Période d'élaboration
<i>Activité 1:</i>	Aperçu du développement de l'Agroforesterie en Tunisie	janvier - mars 2017
<i>Activité 2:</i>	Contraintes à l'Adoption de l'Agroforesterie comme BPA	
<i>Activité 3:</i>	Etat des lieux et suivi d'impact/ Projets de PFE et de Mastère/ consultation succincte	
<i>Activité 4:</i>	Zones développées / zones non développées extensibles	

COMPOSANTE 2: EXTENSION de la bonne pratique "Agroforesterie" (Développement)		Période d'élaboration
<i>Activité 1:</i>	Sensibilisation (Parcelle de démonstration)	mars - décembre 2017
<i>Activité 2:</i>	Amélioration de la connaissance (Des journées de terrain et d'information)	
<i>Activité 3:</i>	Production et diffusions des connaissances (Des brochures, guides techniques, manuelles et mini livrets ainsi que des vidéos)	
<i>Activité 4:</i>	Formations, bénéficiaires, spécialistes matière et animateurs	
<i>Activité 5:</i>	visite d'échange et voyage d'étude pour des projets similaires en Agroforesterie	

COMPOSANTE 3: <i>INTEGRATION</i> de la bonne pratique "Agroforesterie"		Période d'élaboration
<i>Activité 1:</i>	Augmenter la conscience sur les bienfaits et le potentiel de l'Agroforesterie (Formation des techniciens et décideurs) (Des sessions de formations et débats autour de l'Agroforesterie et son rôle dans la conservation des ressources seront organisés pour les directeurs de la MARHP)	juin - décembre 2017
<i>Activité 2:</i>	Incitation à l'intégration dans les programmes et les stratégies nationaux (Préparer des supports d'aide à la décision à différents niveaux, pour les décideurs sur les bienfaits de l'Agroforesterie, ces supports doivent être issues des études économiques et doivent fournir des indicateurs chiffrés)	
<i>Activité 3:</i>	Renforcement du tissu associatif autour de l'activité d'agroforesterie dans le cadre d'une planification locale participative et intégrée (Préparer et aider les agriculteurs surtout ceux des régions d'intervention du projet formellement ou informellement de façon à promouvoir et intégrer les bonnes pratiques agricoles dans ces régions)	
<i>Activité 4:</i>	Elaboration d'outils et supports de programmation et de mise en œuvre de bonne pratique en matière d'agroforesterie	

PLAN STRATEGIQUE

BONNE PRATIQUE AGRICOLE : COMPOSTAGE ET GESTION ORGANIQUE DES SOLS PARTENAIRE : CTAB

COMPOSANTE 1: <i>EVALUATION</i> de la bonne pratique "Compostage et Gestion Organique des Sols"		Durée	Période d'exécution (Estimation)
Activité 1:	Consultation individuelle pour le diagnostic et l'évaluation de la pratique agricole 'compostage et Gestion Organique des Sols' en Tunisie (Problématique, étude bibliographique et enquête auprès des différents intervenants pour: Identifier les besoins en fumure organiques par gouvernorat; Diagnostic des différents fertilisants organiques utilisés en agriculture; Diagnostic des déchets valorisables par compostage par gouvernorat; Diagnostic du cadre réglementaire et institutionnel; Identifier et établir les différentes options disponibles de valorisation des déchets organiques; Identifier les opportunités et les contraintes pour la promotion de la bonne pratique "Compostage"; Présentation de l'expérience Tunisienne en matière de compostage; Identification des utilisateurs potentiels du compost)	1 mois et demi	Fin Décembre 2016

COMPOSANTE 2: <i>EXTENSION</i> de la bonne pratique "Compostage et Gestion Organique des Sols" (Développement)		Durée	Période d'exécution (Estimation)
Activité 1:	Identifier les emplacements, les périodes et les bénéficiaires des sessions de formation sur la valorisation des déchets organiques par la technique de compostage : 6 groupes dont l'effectif moyen est de 20 personnes : - Agriculteurs - Promoteurs - Techniciens -Vulgarisateurs	-	janv-17
Activité 2:	Mise en place des parcelles de démonstration au niveau régional pour promouvoir la technique de compostage	-	janv-17
Activité 3:	Former les bénéficiaires sur la gestion des matières organiques et la technique de compostage dans les différentes régions sélectionnées pour augmenter leur conscience sur ses bienfaits et son potentiel agronomique et économique : une session de formation de deux jours par région : une journée théorique et une journée réservée à la séance pratique à la station de démonstration <u>Zone ciblée: Nord Est (Tunis, Manouba, Ben Arous, Bizerte)</u>	2 jours	-

<i>Activité 4:</i>	Former les bénéficiaires sur la gestion des matières organiques et la technique de compostage dans les différentes régions sélectionnées : une session de formation de deux jours par région pour augmenter leur conscience sur ses bienfaits et son potentiel agronomique et économique : une journée théorique et une journée réservée à la séance pratique à la station de démonstration <u>Zone ciblée: Centre Est: (Sousse, Monastir, Mahdia, Nabeul, Sfax, Zaghouan)</u>	2 jours	-
<i>Activité 5:</i>	Former les bénéficiaires sur la gestion des matières organiques et la technique de compostage dans les différentes régions sélectionnées pour augmenter leur conscience sur ses bienfaits et son potentiel agronomique et économique : une session de formation de deux jours par région : une journée théorique et une journée réservée à la séance pratique à la station de démonstration <u>Zone ciblée: Sud Est (Gabes, Tatouine, Kébili, Mednine)</u>	2 jours	-
<i>Activité 6:</i>	Former les bénéficiaires sur la gestion des matières organiques et la technique de compostage dans les différentes régions sélectionnées : une session de formation de deux jours par région pour augmenter leur conscience sur ses bienfaits et son potentiel agronomique et économique : une journée théorique et une journée réservée à la séance pratique à la station de démonstration <u>Zone ciblée: Nord Ouest (Sialiana, Kef, Jendouba, Béja)</u>	2 jours	-
<i>Activité 7:</i>	Former les bénéficiaires sur la gestion des matières organiques et la technique de compostage dans les différentes régions sélectionnées pour augmenter leur conscience sur ses bienfaits et son potentiel agronomique et économique: une session de formation de deux jours par région : une journée théorique et une journée réservée à la séance pratique à la station de démonstration <u>Zone ciblée: Centre Ouest (Kairouan, Sidi Bouzid, Gasserine)</u>	2 jours	-
<i>Activité 8:</i>	Former les bénéficiaires sur la gestion des matières organiques et la technique de compostage dans les différentes régions sélectionnées pour augmenter leur conscience sur ses bienfaits et son potentiel agronomique et économique: une session de formation de deux jours par région : une journée théorique et une journée réservée à la séance pratique à la station de démonstration <u>Zone ciblée: Sud Ouest (Tozeur, Gafsa)</u>	2 jours	-
<i>Activité 9:</i>	Achat d'équipements et outillage divers adéquats aux sites de démonstration de la technique de compostage (broyeur, Multiparamètre, ...)	-	Décembre 2016-Janvier 2017
<i>Activité 10:</i>	Produire et diffuser un support audio-visuel (Vidéo) sur la technique de compostage	-	déc-17

Activité 11:	Produire et diffuser des supports imprimés (dépliants, brochures, guide technique, support simplifié (pour: Agriculteurs, Décideurs, Techniciens), casquettes,...) : Conception et impression de 1000 produits	-	déc-17
Activité 12:	Formation des responsables techniques en "Création et Montage vidéo"	-	mars-17

COMPOSANTE 3: <i>INTEGRATION</i> de la bonne pratique "Compostage et Gestion Organique des Sols"		Durée	Période d'exécution (Estimation)
Activité 1:	Une école sur le compost et la gestion organique des sols pour l'appui et l'encouragement de la Recherche/Développement en gestion organique des sols	2 jours	Fin Décembre 2016
Activité 2:	Elaboration des recommandations stratégiques pour la promotion et l'application de la technique de compostage et d'un plan de développement national pour une extension graduelle en superficie en termes de production et utilisation du compost	30 jours	Fin Décembre 2016
Activité 3:	Des ateliers et des journées de sensibilisation et/ou de formation pour les décideurs pour augmenter leur conscience sur les bienfaits et le potentiel du compostage	-	Début 2018
Activité 4:	Inciter les différents ministères, les organismes impliqués dans la promotion de la technique de compostage et le secteur privé à l'intégration de la gestion organique des sols dans les programmes et les stratégies nationaux (Ateliers, débats, Journées de sensibilisation et/ou de formation)	-	Début 2018
Activité 5:	Renforcement du tissu associatif autour du compostage et de la gestion organique des sols	-	Début 2018
Activité 6:	Elaboration d'un système d'aide à la décision pour l'intégration et l'extension de la bonne pratique compostage et gestion organique des sols	-	mars-18

PLAN STRATEGIQUE

BONNE PRATIQUE AGRICOLE : AMENDEMENT SABLEUX

PARTENAIRES : IRA – CTD – CRDA KEBILI (ARRONDISSEMENT SOL)

COMPOSANTE 1: EVALUATION de la bonne pratique "Amendement Sableux"		Durée	Période d'exécution (Estimation)
Activité 1:	Consultation individuelle pour le diagnostic et l'évaluation de la pratique agricole 'Amendement Sableux' en Tunisie (Cette étude a pour but de diagnostiquer et valider les Bonnes Pratiques Agricoles dans le système oasien tunisien et d'évaluer selon les différents types d'utilisation des terres la technique de l'amendement sableux afin d'avoir une idée claire sur l'état actuel de l'utilisation de cette bonne pratique, d'évaluer sa contribution à l'amélioration de la production, les revenus des exploitants, et d'autres part, de montrer leur efficacité vis-à-vis de la conservation des ressources naturelles et de l'amélioration de la gestion durable des terres en zone désertique et finalement de mettre l'accent sur les obstacles, les contraintes de l'adoption et de l'extension de cette Bonne Pratique.	2 mois	Fin Décembre 2016
Activité 2:	Atelier de présentation de l'étude	-	Mars-Avril 2017

COMPOSANTE 2: EXTENSION de la bonne pratique "Amendement Sableux" (Développement)		Durée	Période d'exécution (Estimation)
Activité 1:	Identifier les emplacements, les périodes et les bénéficiaires des sessions de formation sur la valorisation de la technique de l'amendement sableux	-	janv-17
Activité 2:	Mise en place des parcelles de démonstration au niveau régional pour promouvoir la technique de l'amendement sableux, choix de site : 5 parcelles (0.25ha/parcelle). Appliquer le protocole d'amendement Suivi et évaluation de la technique	-	janv-17

<p><i>Activité 3:</i></p>	<p>Former les bénéficiaires sur la technique de l'amendement sableux dans les différentes oasis sélectionnées pour augmenter leur conscience sur ses bienfaits et son potentiel agronomique et économique : une session de formation de deux jours par parcelle : une journée théorique et une journée réservée à la séance pratique à la station de démonstration</p> <p><u>Zone cible: Parcelle 1</u></p>	<p>2 jours</p>	<p>-</p>
<p><i>Activité 4:</i></p>	<p>Former les bénéficiaires sur la technique de l'amendement sableux dans les différentes oasis sélectionnées pour augmenter leur conscience sur ses bienfaits et son potentiel agronomique et économique : une session de formation de deux jours par parcelle : une journée théorique et une journée réservée à la séance pratique à la station de démonstration</p> <p><u>Zone cible: Parcelle 2</u></p>	<p>2 jours</p>	<p>-</p>
<p><i>Activité 5:</i></p>	<p>Former les bénéficiaires sur la technique de l'amendement sableux dans les différentes oasis sélectionnées pour augmenter leur conscience sur ses bienfaits et son potentiel agronomique et économique : une session de formation de deux jours par parcelle : une journée théorique et une journée réservée à la séance pratique à la station de démonstration</p> <p><u>Zone cible: Parcelle 3</u></p>	<p>2 jours</p>	<p>-</p>
<p><i>Activité 6:</i></p>	<p>Former les bénéficiaires sur la technique de l'amendement sableux dans les différentes oasis sélectionnées pour augmenter leur conscience sur ses bienfaits et son potentiel agronomique et économique : une session de formation de deux jours par parcelle : une journée théorique et une journée réservée à la séance pratique à la station de démonstration</p> <p><u>Zone cible: Parcelle 4</u></p>	<p>2 jours</p>	<p>-</p>
<p><i>Activité 7:</i></p>	<p>Former les bénéficiaires sur la technique de l'amendement sableux dans les différentes oasis sélectionnées pour augmenter leur conscience sur ses bienfaits et son potentiel agronomique et économique : une session de formation de deux jours par parcelle : une journée théorique et une journée réservée à la séance pratique à la station de démonstration</p> <p><u>Zone cible : Parcelle 5</u></p>	<p>2 jours</p>	<p>-</p>
<p><i>Activité 8:</i></p>	<p>Achat d'équipements et outillage divers adéquats aux sites de démonstration de la technique de l'amendement sableux</p>	<p>-</p>	<p>Déc 2016-Jan 2017</p>

<i>Activité 9:</i>	Produire et diffuser un support audio-visuel (Vidéo) sur la technique de l'amendement sableux	-	déc-17
<i>Activité 10:</i>	Produire et diffuser des supports imprimés (dépliants, brochures, guide technique, support simplifié (pour : Agriculteurs, Décideurs, Techniciens)) : Conception et impression de 1000 produits	-	déc-17

COMPOSANTE 3: <i>INTEGRATION</i> de la bonne pratique "Amendement Sableux"		Durée	Période d'exécution (Estimation)
<i>Activité 1:</i>	Une école sur l'amendement sableux pour l'appui et l'encouragement de la Recherche/Développement en bonne gestion des sols	2 jours	Fin Décembre 2016
<i>Activité 2:</i>	Elaboration des recommandations stratégiques pour la promotion et l'application de la technique de l'amendement sableux et d'un plan de développement national pour une extension graduelle en superficie en termes de production et utilisation de la technique	30 jours	Fin Décembre 2016
<i>Activité 3:</i>	Des ateliers et des journées de sensibilisation et/ou de formation pour les décideurs pour augmenter leur conscience sur les bienfaits et le potentiel de l'amendement sableux	-	Début 2018
<i>Activité 4:</i>	Inciter les différents ministères, les organismes impliqués dans la promotion de la technique de l'amendement sableux et le secteur privé à l'intégration de la gestion organique des sols dans les programmes et les stratégies nationaux (Ateliers, débats, Journées de sensibilisation et/ou de formation)	-	Début 2018
<i>Activité 5:</i>	Renforcement du tissu associatif autour de l'amendement sableux et de la bonne gestion des sols	-	Début 2018
<i>Activité 6:</i>	Elaboration d'un système d'aide à la décision pour l'intégration et l'extension de la bonne pratique de l'amendement sableux	-	mars-18

TDR

CONSULTANT INDIVIDUEL

***BONNE PRATIQUE AGRICOLE :
AGRICULTURE DE CONSERVATION***

Termes de Références

1 Contexte de l'étude

La dégradation des terres, les effets de la sécheresse et le changement climatique sont des phénomènes qui limitent la production des terres et pour pallier à ces effets le recours aux bonnes pratiques agricoles constitue une des solutions. Ces pratiques se heurtent à plusieurs contraintes d'ordre techniques, institutionnelles et financières qui limitent le choix des décideurs pour les adopter. L'Agriculture de Conservation constitue une des pratiques agricoles adoptées par les agriculteurs et les exploitants. Elle est destinée à maintenir et améliorer le potentiel agronomique des sols, tout en conservant une production régulière et performante sur les plans technique et économique.

C'est dans ce cadre que le projet DS-SLM d'aide à la décision pour l'intégration et l'extension de la gestion durable des terres financé par le GEF et exécuté par la FAO a porté une attention particulière à cette pratique agricole. Le projet consiste à éliminer les obstacles clés au niveau mondial, régional et national à l'extension de la gestion durable de l'eau et des terres grâce à l'amélioration de l'aide à la décision en matière de gestion durable des terres. Les obstacles institutionnels et politiques ainsi que les obstacles économiques et financiers à l'expansion de la GDT seront abordés dans le cadre de ce projet en liant une évaluation scientifique rationnelle de la DDTS et des bonnes pratiques de GDT avec l'intégration des priorités de la GDT dans les politiques sectorielles nationales et les programmes d'investissement nationaux, avec un appui catalytique à l'extension de la GDT sur le terrain dans les aires de démonstration.

2 Objectif de l'étude

La présente étude a pour but de :

- Diagnostiquer et valider les Bonnes Pratiques Agricoles adoptées par le projet ;
- Evaluer selon les différents types d'utilisation des terres la technique de l'Agriculture de Conservation afin d'avoir une idée claire sur l'état actuel de l'utilisation de cette bonne pratique ;
- Evaluer sa contribution à l'amélioration de la production, les revenus des exploitants, et d'autres part ;
- Montrer leur efficacité vis-à-vis de la conservation des ressources naturelles et de l'amélioration de la gestion durable des terres ;
- Mettre l'accent sur les obstacles, les contraintes de l'adoption et de l'extension de cette bonne pratique.

3 Portée de l'étude

Cette étude a une portée nationale.

4 Durée de l'étude

L'expertise est évaluée à une durée totale de 01 mois. Le démarrage de la prestation débutera à la signature du contrat.

- 20 jours: Etude bibliographique
- 10 jours: Synthèse, rédaction du rapport et présentation de l'étude.

5 **Tâches**

Le consultant se chargera de la réalisation des tâches suivantes :

- Une recherche bibliographique sur les types de dégradation, les systèmes d'utilisation des terres adoptées, l'étendue de chaque type de dégradation par rapport à chaque système et les pratiques agricoles utilisées.
- Une recherche et analyse bibliographique sur l'Agriculture de Conservation en Tunisie pour la valorisation des acquis des projets antérieurs en se basant sur les différentes études et rapports élaborés dans ce domaine (Présentation générale de la technique, mode opératoire, état des lieux, localisation, facteurs de réussite et durabilité, efficacité et contraintes techniques, coût et rentabilité, législation, subvention et financement, réalisations, recommandations et indications pour la mise en œuvre et usage, etc..).

A l'issue de cette mission et sur la base de l'ensemble des cartes disponibles, de l'étude bibliographique réalisée et des données recueillies du terrain, le consultant produira, avec le soutien de l'équipe du projet, un ensemble de données, des statistiques et de cartes permettant une analyse objective de la situation sur l'utilisation de cette bonne pratique, les contraintes d'adoption et les solutions pour l'intégration et l'extension de la technique d'Agriculture de Conservation en Tunisie.

6 **Produits attendus**

Dès la signature du contrat et notification de l'ordre de service, une réunion de démarrage de l'étude sera organisée entre le consultant et l'équipe du projet pour définir le planning, la démarche du travail et les principales échéances à respecter.

Au terme de son intervention, le consultant devra livrer :

- Un rapport bibliographique intégrant :
 - Les types de dégradation, leur étendue et les pratiques agricoles utilisées pour remédier à chaque dégradation ;
 - Diagnostic et évaluation de l'Agriculture de Conservation comme bonne pratique agricole à partir des anciennes études ;
 - Aperçu sur la localisation et la superficie des exploitations qui utilisent cette technique et les différents intervenants institutionnels dans le domaine ;
 - Des illustrations (figures, tableaux, cartes et photos) sur l'efficacité et les contraintes d'adoption et d'extension de l'Agriculture de Conservation en Tunisie ;
 - Recommandations et conclusion.

7 **Profil demandé**

Le profil requis pour la conduite de cette étude est:

Expert(e) doit posséder les qualifications suivantes :

1. Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (doctorat, ingénieur ou master) en sciences agronomiques ;
2. Justifier au moins de cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de l'Agriculture de Conservation ;

3. Avoir une bonne connaissance sur la Gestion Durable des Ressources Naturelles et les Bonnes Pratiques Agricoles et des aspects sociaux et économiques pour le développement du secteur agricole ;
4. Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.

8 Présentation du dossier de Candidature

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

1. Une note de cadrage pour la méthodologie, le programme et la démarche à suivre pour la réalisation de l'étude ;
2. Un curriculum vitae détaillé du (de la) consultant(e) ;
3. Une lettre de motivation ;
4. Autres références jugées utiles ;
5. Une offre financière.

9 Modalités de soumission et date limite

Les dossiers de candidature peuvent être adressés par voie postale ou par porteur, avant le 30 Décembre 2016 et doivent être soumises sous plis fermés dans une enveloppe scellée portant la mention « NE PAS OUVRIR – DS.SLM.PROJECT.CONSULTATION-02 » à l'adresse suivante, le cachet du bureau d'ordre de la DGACTA faisant foi.

**Ministère de l'Agriculture,
des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
Direction Générale de l'Aménagement
et de la Conservation des Terres Agricoles
30, rue Alain Savary -1002 Tunis
Tél: (216) 71 287 192 – Fax: (216) 71 891 516**

TDR

CONSULTANT INDIVIDUEL

***BONNE PRATIQUE AGRICOLE :
AGROFORESTERIE***

Termes de Références

1 Contexte de l'étude

La dégradation des terres, les effets de la sécheresse et le changement climatique sont des phénomènes qui limitent la production des terres et pour pallier à ces effets le recours aux bonnes pratiques agricoles constitue une des solutions. Ces pratiques se heurtent à plusieurs contraintes d'ordre techniques, institutionnelles et financières qui limitent le choix des décideurs pour les adopter. L'agroforesterie constitue une des pratiques agricoles adoptées par les agriculteurs et les exploitants. Elle est destinée à maintenir et améliorer le potentiel agronomique des sols, tout en conservant une production croissante et performante sur les plans technique et économique.

C'est dans ce cadre que le projet DS-SLM d'aide à la décision pour l'intégration et l'extension de la gestion durable des terres financé par le GEF et exécuté par la FAO a porté une attention particulière à cette pratique agricole. Le projet consiste à éliminer les obstacles clés au niveau mondial, régional et national à l'extension de la gestion durable de l'eau et des terres grâce à l'amélioration de l'aide à la décision en matière de gestion durable des terres. Les obstacles institutionnels et politiques ainsi que les obstacles économiques et financiers à l'expansion de la GDT seront abordés dans le cadre de ce projet en liant une évaluation scientifique rationnelle de la DDTS et des bonnes pratiques de GDT avec l'intégration des priorités de la GDT dans les politiques sectorielles nationales et les programmes d'investissement nationaux, avec un appui catalytique à l'extension de la GDT sur le terrain dans les aires de démonstration.

2 Objectif de l'étude

La présente étude a pour but de :

- Diagnostiquer et valider les Bonnes Pratiques Agricoles adoptées par le projet ;
- Evaluer selon les différents types d'utilisation des terres la technique de l'agroforesterie afin d'avoir une idée claire sur l'état actuel de l'utilisation de cette bonne pratique ;
- Evaluer sa contribution à l'amélioration de la production, les revenus des exploitants ;
- Montrer leur efficacité vis-à-vis de la conservation des ressources naturelles et de l'amélioration de la gestion durable des terres ;
- Mettre l'accent sur les obstacles, les contraintes de l'adoption et de l'extension de cette bonne pratique.

3 Portée de l'étude

Cette étude a une portée nationale.

4 Durée de l'étude

L'expertise est évaluée à une durée totale d'un mois et demi. Le démarrage de la prestation débutera à la signature du contrat.

- 10 jours: Etude bibliographique ;
- 20 jours: Réalisation de l'enquête auprès des intervenants dans le domaine de l'agroforesterie ;
- 15 jours: Synthèse, rédaction du rapport et présentation de l'étude.

5 Tâches

Le consultant sera responsable de la réalisation des tâches suivantes :

- Une recherche bibliographique sur les types de dégradation, les systèmes d'utilisation des terres adoptées, l'étendue de chaque type de dégradation par rapport à chaque système, et les pratiques agricoles utilisées.
- Une recherche et analyse bibliographique sur l'agroforesterie en Tunisie pour la valorisation des acquis des projets antérieurs en se basant sur les différentes études et rapports élaborés dans ce domaine (Présentation générale de la technique, mode opératoire, état des lieux, localisation, facteurs de réussite et durabilité, efficacité et contraintes techniques, coût et rentabilité, législation, subvention et financement, réalisations, recommandations et indications pour la mise en œuvre et usage, etc...)
- Une enquête exhaustive avec les intervenants dans le domaine d'agroforesterie.

A l'issue de cette mission et sur la base de l'ensemble des cartes disponibles, de l'étude bibliographique réalisée et des données recueillies à partir de l'enquête réalisée avec les exploitants et les différentes institutions impliquées dans le domaine de l'agroforesterie, le consultant produira, avec le soutien de l'équipe du projet, un ensemble de données, des statistiques et des cartes permettant une analyse objective de la situation sur l'utilisation de cette bonne pratique, les contraintes d'adoption et les solutions pour l'intégration et l'extension de la technique de l'agroforesterie en Tunisie.

6 Produits attendus

Dès la signature du contrat et notification de l'ordre de service, une réunion de démarrage de l'étude sera organisée entre le consultant et l'équipe du projet pour définir le planning, la démarche du travail et les principales échéances à respecter.

Au terme de son intervention, le consultant devra livrer :

- Un rapport bibliographique intégrant :
 - Les types de dégradation dans le domaine où se pratique l'agroforesterie, leur étendue et les pratiques agricoles utilisées pour remédier à chaque dégradation ;
 - Présentation de l'expérience tunisienne en matière d'agroforesterie ;
 - Diagnostic et évaluation de l'agroforesterie comme bonne pratique agricole à partir des anciennes études ;
 - Aperçu sur la localisation et la superficie des exploitations utilisant cette technique.
- Les résultats de l'enquête
- Un rapport de synthèse avec des illustrations (figures, tableaux, cartes et photos) sur l'efficacité et les contraintes d'adoption et d'extension de l'agroforesterie en Tunisie, des recommandations et une conclusion

7 Profil demandé

Le profil requis pour la conduite de cette étude est:

Expert(e) doit posséder les qualifications suivantes :

1. Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (doctorat, ingénieur ou master) en sciences agronomiques et agroforesterie ;
2. Justifier au moins de cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de l'agroforesterie ;
3. Avoir une bonne connaissance sur la Gestion Durable des Ressources Naturelles et les Bonnes Pratiques Agricoles et des aspects sociaux et économiques pour le développement du secteur agricole ;
4. Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
5. Avoir une bonne maîtrise de la communication avec les exploitants agricoles.

8 Présentation du dossier de Candidature

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

1. Une note de cadrage pour la méthodologie, le programme et la démarche à suivre pour la réalisation de l'étude ;
2. Un curriculum vitae détaillé du (de la) consultant(e) ;
3. Une lettre de motivation ;
4. Autres références jugées utiles ;
5. Une offre financière.

9 Modalités de soumission et date limite

Les dossiers de candidature peuvent être adressés par voie postale ou par porteur, avant le 30 Décembre 2016 et doivent être soumises sous plis fermés dans une enveloppe scellée portant la mention « NE PAS OUVRIR – DS.SLM.PROJECT.CONSULTATION-04 » à l'adresse suivante, le cachet du bureau d'ordre de la DGACTA faisant foi.

**Ministère de l'Agriculture,
des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
Direction Générale de l'Aménagement
et de la Conservation des Terres Agricoles
30, rue Alain Savary -1002 Tunis
Tél: (216) 71 287 192 – Fax: (216) 71 891 516**

TDR

CONSULTANT INDIVIDUEL

***BONNE PRATIQUE AGRICOLE :
GESTION ORGANIQUE DES SOLS
ET COMPOSTAGE***

Termes de Références

1 Contexte de l'étude

La dégradation des terres, les effets de la sécheresse et le changement climatique sont des phénomènes qui limitent la production des terres et pour pallier à ces effets le recours aux bonnes pratiques agricoles constitue une des solutions. Ces pratiques se heurtent à plusieurs contraintes d'ordre techniques, institutionnelles et financières qui limitent le choix des décideurs pour les adopter. Le compostage et la gestion organique des sols constituent une des pratiques agricoles adoptées par les agriculteurs et les exploitants. Elle est destinée à maintenir et améliorer le potentiel agronomique des sols, tout en conservant une production croissante et performante sur les plans technique et économique.

C'est dans ce cadre que le projet DS-SLM d'aide à la décision pour l'intégration et l'extension de la gestion durable des terres financé par le GEF et exécuté par la FAO a porté une attention particulière à cette pratique agricole. Le projet consiste à éliminer les obstacles clés au niveau mondial, régional et national à l'extension de la gestion durable de l'eau et des terres grâce à l'amélioration de l'aide à la décision en matière de gestion durable des terres. Les obstacles institutionnels et politiques ainsi que les obstacles économiques et financiers à l'expansion de la GDT seront abordés dans le cadre de ce projet en liant une évaluation scientifique rationnelle de la DDTS et des bonnes pratiques de GDT avec l'intégration des priorités de la GDT dans les politiques sectorielles nationales et les programmes d'investissement nationaux, avec un appui catalytique à l'extension de la GDT sur le terrain dans les aires de démonstration.

2 Objectif de l'étude

La présente étude a pour but de :

- Diagnostiquer et valider les Bonnes Pratiques Agricoles adoptées par le projet ;
- Evaluer selon les différents types d'utilisation des terres la technique du compostage et de la gestion organique des sols afin d'avoir une idée claire sur l'état actuel de l'utilisation de cette bonne pratique ;
- Evaluer sa contribution à l'amélioration de la production, les revenus des exploitants ;
- Montrer leur efficacité vis-à-vis de la conservation des ressources naturelles et de l'amélioration de la gestion durable des terres ;
- Mettre l'accent sur les obstacles, les contraintes de l'adoption et de l'extension de cette bonne pratique.

3 Portée de l'étude

Cette étude est de portée nationale.

4 Durée de l'étude

L'expertise est évaluée à une durée totale d'un mois et demi. Le démarrage de la prestation débutera à la signature du contrat.

- 10 jours: Etude bibliographique ;
- 20 jours: Réalisation de l'enquête auprès des intervenants dans le domaine du compostage et la gestion organique des sols ;
- 15 jours: Synthèse, rédaction du rapport et présentation de l'étude.

5 Tâches

Le consultant se chargera de la réalisation des tâches suivantes :

- Une recherche bibliographique sur les types de dégradation de la baisse de fertilité des sols, les systèmes d'utilisation des terres adoptées, l'étendue de chaque type de dégradation par rapport à chaque système, et les pratiques agricoles utilisées.
- Une recherche et analyse bibliographique sur le compostage et la gestion organique des sols en Tunisie pour la valorisation des acquis des projets antérieurs en se basant sur les différentes études et rapports élaborés dans ce domaine (Présentation générale de la technique, mode opératoire, état des lieux, localisation, facteurs de réussite et durabilité, efficacité et contraintes techniques, coût et rentabilité, législation, subvention et financement, recommandations et indications pour la mise en œuvre et usage, etc..).
- Une enquête exhaustive avec les intervenants dans le domaine du compostage et la gestion organique des sols pour identifier la production et les besoins en fumure organiques par gouvernorat et par type de compost et d'avoir une idée claire sur les différents utilisateurs et transformateurs potentiels.

A l'issue de cette mission et sur la base de l'ensemble des cartes disponibles, de l'étude bibliographique réalisée et des données recueillies à partir de l'enquête réalisée avec les exploitants et les différentes institutions impliquées dans ce domaine, le consultant produira, avec le soutien de l'équipe du projet, un ensemble de données, des statistiques et des cartes permettant une analyse objective de la situation sur l'utilisation de cette bonne pratique, les contraintes d'adoption et les solutions pour l'intégration et l'extension de la technique du compostage et la gestion organique des sols en Tunisie.

6 Produits attendus

Dès la signature du contrat et notification de l'ordre de service, une réunion de démarrage de l'étude sera organisée entre le consultant et l'équipe du projet pour définir le planning, la démarche du travail et les principales échéances à respecter.

Au terme de son intervention, le consultant devra livrer :

- Un rapport bibliographique intégrant :
 - Les types de dégradation de la baisse de fertilité des sols, leur étendue et les pratiques agricoles utilisées pour remédier à chaque dégradation ;
 - Présentation de l'expérience tunisienne en matière de compostage ;
 - Diagnostic et évaluation du compostage et de la gestion organique des sols en Tunisie comme bonne pratique agricole à partir des anciennes études (Diagnostic des différents fertilisants organiques utilisés en agriculture, diagnostic du cadre réglementaire et institutionnel, identification des différentes options disponibles de valorisation des déchets organiques, localisation des différents intervenants et identification de la superficie agricole des exploitations utilisant cette technique, etc..).

- Les résultats de l'enquête (Identification de la production et des besoins en fumure organiques par gouvernorat et par type de compost, diagnostic des déchets valorisables par compost et par gouvernorat, identification des utilisateurs et des transformateurs potentiels du compost, etc..).
- Un rapport de synthèse avec des illustrations (figures, tableaux, cartes et photos) sur l'efficacité et les contraintes d'adoption et d'extension du compostage et de la gestion organique des sols en Tunisie, des recommandations et une conclusion.

7 Profil demandé

Le profil requis pour la conduite de cette étude est:

Expert(e) doit posséder les qualifications suivantes :

1. Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (doctorat, ingénieur ou master) en sciences agronomiques ;
2. Justifier au moins de cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de la gestion organique des sols, le compostage et la gestion des déchets ;
3. Avoir une bonne connaissance sur la Gestion Durable des Ressources Naturelles et les Bonnes Pratiques Agricoles et des aspects sociaux et économiques pour le développement du secteur agricole ;
4. Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
5. Avoir une bonne maîtrise de la communication avec les exploitants agricoles.

8 Présentation du dossier de Candidature

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

1. Une note de cadrage pour la méthodologie, le programme et la démarche à suivre pour la réalisation de l'étude ;
2. Un curriculum vitae détaillé du (de la) consultant(e) ;
3. Une lettre de motivation ;
4. Autres références jugées utiles ;
5. Une offre financière.

9 Modalités de soumission et date limite

Les dossiers de candidature peuvent être adressés par voie postale ou par porteur, avant le 30 Décembre 2016 et doivent être soumises sous plis fermés dans une enveloppe scellée portant la mention « NE PAS OUVRIR – DS.SLM.PROJECT.CONSULTATION-03 » à l'adresse suivante, le cachet du bureau d'ordre de la DGACTA faisant foi.

**Ministère de l'Agriculture,
des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
Direction Générale de l'Aménagement
et de la Conservation des Terres Agricoles
30, rue Alain Savary -1002 Tunis
Tél: (216) 71 287 192 – Fax: (216) 71 891 516**

TDR

CONSULTANT INDIVIDUEL

BONNE PRATIQUE AGRICOLE :

AMENDEMENT SABLEUX

Termes de Références

1 Contexte de l'étude

La dégradation des terres, les effets de la sécheresse et le changement climatique sont des phénomènes qui limitent la production des terres et pour pallier à ces effets le recours aux bonnes pratiques agricoles constitue une des solutions. Ces pratiques se heurtent à plusieurs contraintes d'ordre techniques, institutionnelles et financières qui limitent le choix des décideurs pour les adopter. L'amendement sableux constitue une des pratiques agricoles adoptées par les agriculteurs et les exploitants du système oasien tunisien. Elle est destinée à maintenir et améliorer le potentiel agronomique des sols, tout en conservant une production croissante et performante sur les plans technique et économique.

C'est dans ce cadre que le projet DS-SLM d'aide à la décision pour l'intégration et l'extension de la gestion durable des terres financé par le GEF et exécuté par la FAO a porté une attention particulière à cette pratique agricole. Le projet consiste à éliminer les obstacles clés au niveau mondial, régional et national à l'extension de la gestion durable de l'eau et des terres grâce à l'amélioration de l'aide à la décision en matière de gestion durable des terres (GDT). Les obstacles institutionnels et politiques ainsi que les obstacles économiques et financiers à l'expansion de la GDT seront abordés dans le cadre de ce projet en liant une évaluation scientifique rationnelle de la DDTs et des bonnes pratiques de GDT avec l'intégration des priorités de la GDT dans les politiques sectorielles nationales et les programmes d'investissement nationaux, avec un appui catalytique à l'extension de la GDT sur le terrain dans les aires de démonstration.

2 Objectif de l'étude

La présente étude a pour but de :

- Diagnostiquer et valider les Bonnes Pratiques Agricoles dans le système oasien tunisien ;
- Evaluer selon les différents types d'utilisation des terres l'impact de l'amendement sableux, afin d'avoir une idée claire sur l'état actuel de l'utilisation de cette bonne pratique ;
- Evaluer sa contribution à l'amélioration de la production, les revenus des exploitants ;
- Montrer leur efficacité vis-à-vis de la conservation des ressources naturelles et de l'amélioration de la gestion durable des terres en zone désertique ;
- Mettre l'accent sur les obstacles, les contraintes de l'adoption et de l'extension de cette bonne pratique.

3 Portée de l'étude

Cette étude couvrira les régions de Kébili et Tozeur pour la réalisation d'une étude bibliographique et une enquête auprès des exploitants et des différents intervenants institutionnels sur la technique de l'amendement sableux dans les oasis de ces régions.

4 Durée de l'étude

L'expertise est évaluée à une durée totale de 2 mois. Le démarrage de la prestation débutera à la signature du contrat.

- 20 jours : Etude bibliographique et préparation d'une fiche d'enquête ;
- 30 jours : Réalisation de l'enquête ;
- 10 jours : Synthèse, rédaction du rapport et présentation de l'étude.

5 **Tâches**

Le consultant se chargera de la réalisation des tâches suivantes :

- Une recherche bibliographique sur les types de dégradation, les systèmes d'utilisation des terres adoptées, l'étendue de chaque type de dégradation par rapport à chaque système dans les oasis tunisiennes, et les pratiques agricoles utilisées dans les Oasis Tunisiennes ;
- Une recherche et analyse bibliographique sur l'amendement sableux en Tunisie pour la valorisation des acquis des projets antérieurs en se basant sur les différentes études et rapports élaborés dans le domaine (Présentation générale de la technique, mode opératoire, facteurs de réussite et durabilité, efficacité et contraintes techniques, différentes sources d'amendement, coût et rentabilité, recommandations et indications pour la mise en œuvre et usage, etc..) ;
- Une fiche d'enquête à valider par le comité du projet (contenant : Nombre des agriculteurs utilisant cette technique, l'avis de l'exploitant, freins et obstacles pour l'adoption et l'extension par l'exploitant, le coût par région, la rentabilité d'utilisation de cette bonne pratique, les sources de l'amendement, proposition des solutions par l'exploitant, etc...);
- Une enquête exhaustive avec les exploitants (au minimum cinq (05) agriculteurs par Oasis doivent être enquêtés et 30% des oasis de chaque région (gouvernorat) doivent être touchés par l'enquête).

A l'issue de cette mission et sur la base de l'ensemble des cartes disponibles, de l'étude bibliographique réalisée et des données recueillies du terrain, le consultant produira, avec le soutien de l'équipe du projet, un ensemble de données, des statistiques et de cartes permettant une analyse objective de la situation sur l'utilisation de cette bonne pratique dans les zones oasiennes, les contraintes d'adoption et les solutions pour l'intégration et l'extension de la technique de l'amendement sableux dans le système oasien tunisien.

6 **Produits attendus**

Dès la signature du contrat et notification de l'ordre de service, une réunion de démarrage de l'étude sera organisée entre le consultant et l'équipe du projet pour définir le planning, la démarche du travail et les principales échéances à respecter.

Au terme de son intervention, le consultant devra livrer :

- Un rapport bibliographique intégrant :
 - Les types de dégradation, l'étendue de la dégradation et les pratiques agricoles utilisées dans les Oasis Tunisiennes ;
 - Diagnostic et évaluation de l'amendement sableux dans les Oasis Tunisiennes comme bonne pratique agricole à partir des anciennes études ;
 - Aperçu sur la localisation et la superficie des exploitations utilisant cette technique dans la zone concernée par l'étude ;

- Une fiche d'enquête ;
- Un rapport de synthèse avec des illustrations (figures, tableaux, cartes et photos) sur l'efficacité et les contraintes d'adoption et d'extension de l'amendement sableux dans les oasis tunisiennes.

7 Profil demandé

Le profil requis pour la conduite de cette étude est :

Expert(e) doit posséder les qualifications suivantes :

1. Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (doctorat, ingénieur ou master) en sciences des sols ;
2. Justifier au moins de cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des Oasis ;
3. Avoir une bonne connaissance sur la Gestion Durable des Ressources Naturelles et les Bonnes Pratiques Agricoles dans le milieu aride en particulier le système Oasien et des aspects sociaux et économiques pour le développement du secteur agricole en zone aride ;
4. Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
5. Avoir une bonne maîtrise de la communication avec les exploitants agricoles.

8 Présentation du dossier de Candidature

Les dossiers de candidature doivent comprendre :

1. Une note de cadrage pour la méthodologie, le programme et la démarche à suivre pour la réalisation de l'étude ;
2. Un curriculum vitae détaillé du (de la) consultant(e) ;
3. Une lettre de motivation ;
4. Autres références jugées utiles ;
5. Une offre financière.

9 Modalités de soumission et date limite

Les dossiers de candidature peuvent être adressés par voie postale ou par porteur, avant le 30 Décembre 2016 et doivent être soumises sous plis fermés dans une enveloppe scellée portant la mention « NE PAS OUVRIR – DS.SLM.PROJECT.CONSULTATION-01 » à l'adresse suivante, le cachet du bureau d'ordre de la DGACTA faisant foi.

**Ministère de l'Agriculture,
des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
Direction Générale de l'Aménagement
et de la Conservation des Terres Agricoles
30, rue Alain Savary -1002 Tunis
Tél: (216) 71 287 192 – Fax: (216) 71 891 516**



Réunion de travail Projet DS-SLM-FAO-GEF

«Aide à la Décision pour l'Intégration et l'Extension de la Gestion Durable des Terres »

Jendouba le 20 Septembre 2016

Nom et Prénom	Etablissement	Téléphone	Fax	Email	Signature
Ajmi Taher	DG ACTA	22 527 980	—	taher.adjemi@gmail.com	
Houcine Angar	INGC	97333677	—	houcine.angar@ingc.tn	
Tarek Jarrakhi	INGC	97766675	78602966	tarek_jarrakhi@yahoo.fr	
Kedi Hamrouni	DG ACTA	98907678		hamrouni@ingc.tn	
Oussama Kheriji	INGC	97263 802		oussama.kheriji@ingc.tn	
Messraoui Randhane	INGC	97279686		randhane.katrouni@ingc.tn	
Maâroufi Hayet	INGC	54 227 222	78602964	maâroufi_hayet@yahoo.fr	



Réunion de travail Projet DS-SLM-FAO-GEF

«Aide à la Décision pour l'Intégration et l'Extension de la Gestion Durable des Terres »

Kébili, le 10,11 et 12 Octobre 2016

Nom et Prénom	Etablissement	Téléphone	Fax	Email	Signature
Nouha Ben Ammar	Centre Technique D.D. D. Kébili	40 95 85 64	75 494 265	nouha_ben@hotmail.com	
Saadallah Jamila	CRDA Kébili	98 66 77 52	75 493393	jamila.saadallah@hotmail.fr	
Foued Ben Hammida	CT Datt	98 403385		foued.bhmidia@yahoo.fr	
Lotamech Noussa	IRA	98 948 750	75633006	lmeoum_m@yahoo.fr	
Redi (HANNOUNI)	DG-ACTA	98 907 628	71 718 208	hannouni_redi@yahoo.fr	
Kacem mansour	CRDA Kébili	98 231 860		Kacemansour.zghaif.com	
Nissaf Karbout	IRA	97392383		nissaf.karbout@yahoo.fr	
ADJE Taher	DG ACTA	22 527 980	—	taher.adjemi@gmail.com	
Melamah Med	CRDA Kébili	94.162 187	—	—	
Bourogao Omrane	CRDA Kébili	97 50 22 80		Omrانبourogao@live.fr	
Kilani Ali	CRDA Kébili	96 90 74 08		Kilani3ali@gmail.com	

PHOTOS DE LA MISSION

INGC_20/09/2016 :



CTAB_06/10/2016 :





CRDA.KEBILI_10-11-12/10/2016 :







ODESYPANO_10/11/2016 :



RECOMMANDATIONS

- ✓ Lancement des consultations fin de décembre_2016 ou au plus tard début janvier_2017
- ✓ Achat des équipements
- ✓ Revue et mise en œuvre des activités discutées lors des réunions avec les différents partenaires en fin janvier_2017